

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Bio-Protect 2

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Date de délivrance	09.09.2010
Nom de produit	Bio-Protect 2
Utilisation de la substance/préparation	Additif d'huile diesel, huile hydraulique, liquide de refroidissement, etc
l'effet précis	Prévient les croissances microbiennes et empêche le bouchage des filtres dû aux croissances organiques.

Producteur

Nom de société	Maritim Consultants AS
Adresse postale	P.O. Box 83
Code postal	NO-5346
Ville	Aagotnes
Pays	Norvège
Tél.	+47 56311760
Fax	+47 56311761
Courriel	post@maritim.as
Site Internet	http://www.maritim.as
Téléphone en cas d'urgence	Centre antipoison:01 40 05 48 48

2. Identification des dangers

Classification	R10 Xn; R20/22,R42/43 Xi; R37/38,R41 R67
Description du danger	Santé: Nocif par inhalation et par ingestion. Peut causer des crises d'asthme chez les personnes asthmatiques. Irrite les voies respiratoires, la peau et les membranes muqueuses. Risque de lésions cornéennes. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Incendie et explosion: Inflammable. Le produit peut, même à température ambiante, dégager des vapeurs qui produisent des mélanges explosifs vapeur-air. Environnement: Ce produit n'est pas classifié comme dommageable pour l'environnement.

3. Composition/informations sur les composants

Nom du composant	Identification	Classification	Concentration
2-propanol	N° CAS: 67-63-0 N° CE: 200-661-7	Xi, F; R11, R36, R67	30 - 50 %
glutaraldéhyde	N° CAS: 111-30-8 N° CE: 203-856-5	T,C,N; R23/25, R34, R42/43, R50	5 - 9 %
formaldéhyde	N° CAS: 50-00-0 N° CE: 200-001-8	T; R23/24/25, R34, R40, R43	0,1 - 1 %

Intitulés de colonnes	No CAS = Chemical Abstracts Service ; UE (numéro EINECS ou ELINCS) = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ; Nom de composant = Nom tel qu'indiqué dans la liste des substances (les substances qui ne figurent pas dans la liste doivent, si possible, être traduites). Concentration exprimée en : %, %poids/poids, %vol/poids, %vol/vol, mg/m3, ppb, ppm, poids%, vol%
HH/HF/HE	T+ = Très toxique, T = Toxique, C = Corrosif, Xn = Nocif, Xi = Irritant, E = Explosif, O = Oxydant, F+ = Extrêmement inflammable, F = Facilement inflammable, N = Risque environnemental
Observations relatives aux composants	Le complément pour atteindre 100 % est constitué de produits non-classés ou sous le seuil minimal nécessaire pour être pris en compte. Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3: voir paragraphe 16.

4. Premiers secours

Généralités	En cas de doute, consulter un medecin.
Inhalation	Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Air frais et repos. En cas de problèmes respiratoires : pratiquer la respiration artificielle et/ou donner de l'oxygène. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
Contact avec la peau	Retirer les habits contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact éventuelles. Maintenir les paupières ouvertes. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à laver à l'eau en cours de transport chez le médecin.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche. Boire quelques verres d'eau ou de lait. Ne pas provoquer de vomissements. Consulter un médecin.
Autres informations	En cas d'intoxication aiguë, donner de la suspension de charbon activé dès que possible après la prise de substances toxiques, de préférence dans 5-10 minutes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié	Brouillard d'eau, poudre chimique sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
Moyen d'extinction inapproprié	Ne pas utiliser de l'eau en jet.
Risques d'incendie et d'explosion	Inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au niveau du sol jusqu'aux sources d'inflammation. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO).
Équipement de protection individuelle (EPI)	Porter un appareil de protection respiratoire autonome lorsque le produit est impliqué dans un incendie. En cas d'évacuation, porter un masque respiratoire approuvé à cet effet.
Autres informations	Récipients fermés qui se trouvent à proximité du foyer d'incendie refroidir avec de l'eau pulvérisée. Eviter le rejet de l'eau d'extinction (polluée) dans le réseau comunal.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	Bien ventiler. Ne pas respirer les vapeurs. Porter les équipement de protection individuelle (EPI) décrit au ar. 8.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique.
Méthodes de nettoyage	Absorber les déversements avec une matière absorbante non combustible. Collecter dans des conteneurs spéciaux et envoyer à des déchets dangereux, conformément à l'article 13. Laver la zone contaminée à l'eau.

7. Manipulation et stockage

Manipulation	Assurer une ventilation générale et localisée appropriée. Éviter l'inhalation de vapeurs. Éviter contact avec les yeux et avec la peau. Les personnes souffrant d'asthme d'origine allergique doivent éviter l'exposition à ce produit. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation.
Stockage	A conserver en emballage bien fermé dans des locaux frais, bien ventilé, et à l'abri des rayons solaires.
Risques et propriétés particuliers	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se propage le long du plancher.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Nom du composant	Identification	Valeur	Année
2-propanol	N° CAS: 67-63-0	15 min.: 400 ppm	2007
	N° CE: 200-661-7	15 min.: 980 mg/m ³	
glutaraldéhyde	N° CAS: 111-30-8 N° CE: 203-856-5	8 heures: 0,1 ppm	2007
		8 heures: 0,4 mg/m ³	
		15 min.: 0,2 ppm	
		15 min.: 0,8 mg/m ³	
formaldéhyde	N° CAS: 50-00-0 N° CE: 200-001-8	8 heures: 0,5 ppm	2007
		15 min.: 1 ppm	

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle	Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en co-opération avec le fournisseur de l'équipement de protection.
Protection respiratoire	Si la ventilation est insuffisante, utiliser un masque respiratoire avec filtre A. Vérifier que le masque est ajusté et souvent changer le filtre. Porter un masque à adduction d'air dans les zones confinées.
Protection des mains	Les gants stratifiés (PE/EVOH) sont recommandés. Autres matériaux résistants, par exemple: Nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC). Matériau multicouches (p.ex: 4H, Saranex). Durée de pénétration > 8 heures.
Protection des yeux	Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial (EN 166). Ne pas porter des lentilles de contact lors de l'utilisation de ce produit.
Protection de la peau (autre que celle des mains)	Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.
Autres informations	Compte tenu de l'équipement de protection est indicative. Une évaluation des risques des risques réels peut conduire à d'autres exigences. Isoler les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Le poste de travail doit être équipé d'une douche de sécurité et d'une fontaine oculaire. Ne pas manger, boire ou fumer en travaillant avec le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Fluide
Odeur	Âcre
Couleur	Vert
Description de la solubilité	Miscible aux produits pétroliers
Solubilité dans l'eau	Miscible
Densité	Valeur: 0,94 g/cm ³
Point/intervalle de fusion	Valeur: -15 °C
Point d'ébullition	Valeur: 89 °C
Point d'éclair	Valeur: ≥ 23 °C
Limite d'explosivité	Valeur: 8-16 % vol

Combustion spontanée	Valeur: ~ 420 °C
Pression de vapeur	Valeur: 26 mmHg (20 °C)
Densité de vapeur	Valeur: 1,55
	Commentaires: (celle de l'air = 1)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.
Matières à éviter	Éviter tout contact avec les surfaces peintes ou vernies et avec les joints en caoutchouc. Ceux-ci peuvent être endommagés par le produit.
Produits de décomposition dangereux	Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO ₂).
Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.

11. Informations toxicologiques

Données toxicologiques des composants

Autres informations concernant les risques de santé

Inhalation	Les vapeurs irritent l'appareil respiratoire et peuvent entraîner la toux et des troubles respiratoires. Peut causer des crises d'asthme chez les personnes asthmatiques. Nocif par inhalation. Des symptômes tels que maux de tête, fatigue ou nausées peuvent survenir. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
Contact avec la peau	Irrite la peau et les membranes muqueuses. Un contact prolongé ou fréquent peut entraîner de la rougeur, du prurit et de l'eczéma/fissuration. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact avec les yeux	Effet irritant. Peut entraîner de la rougeur et de la cuisson. Risque de lésions de la cornée.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation des muqueuses, nausées, vomissements et douleurs abdominales.
Effets chroniques	L'ingestion répétée du produit peut causer le dommage permanent des reins, du foie et des lésions du cerveau et du système nerveux.
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Cancérogénicité	Contient de petites quantités de formaldéhyde. Formaldéhyde est considéré que comme cancérogène probable.

12. Informations écologiques

Données toxicologiques des composants

Composant	glutaraldéhyde
Toxicité aquatique aiguë, poissons	Valeur: 5 mg/l Méthode de contrôle: LC50 Espèces: Pimephales promelas Durée: 96h
Toxicité aquatique aiguë, algues	Valeur: 0,61 mg/l Méthode de contrôle: IC50 Espèces: Scenedesmus subspicatus Durée: 72h
Toxicité aquatique aiguë, daphnies	Valeur: 11,5 mg/l Méthode de contrôle: EC50 Durée: 48h
Biodégradabilité	Valeur: 96% Période de test: 28 jours Méthode de contrôle: OECD 301A
Consommation biologique d'oxygène (BOD)	Commentaires: BOD5/COD: 0,11 - 0,63
Dégradabilité, coefficient	Valeur: 0,98

Méthode de contrôle: Log Pow

Autres informations écologiques

Écotoxicité	Ce produit n'est pas classifié comme dommageable pour l'environnement. Toxique pour les algues, les fungi et pour certaines bactéries.
Mobilité	Le produit est miscible avec l'eau. Peut être diffusé dans les réseaux d'eau.
Persistance et dégradabilité	Les substances organiques contenues dans le produit (le 2-propanol, le glutaraldéhyde et le formaldéhyde) sont facilement biodégradables.
Potentiel de bioaccumulation	Ne se bioaccumule pas.

13. Considérations relatives à l'élimination

Code de déchets CED	CED: 07 07 04 autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Produit classé déchet dangereux	Oui
Emballage classé déchet dangereux	Oui
Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Livré comme déchets dangereux à des traiteurs ou des collecteurs agréés. Le code pour les déchets dangereux (Code CED) est donné à titre instructif. L'utilisateur doit lui même fournir le bon code CED s'il s'écarte de la plage d'utilisation.
Autres informations	L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné). Code CED: 15 01 10* Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

14. Informations relatives au transport

Autres informations utiles.	Transport non dangereux, selon interprétation NU, IMO, ADR/RID ou IATA/ICAO.
-----------------------------	--

15. Informations relatives à la réglementation

Symbole de danger



Nocif

Composition sur l'étiquette	2-propanol: 30 - 50 %, glutaraldéhyde: 5 - 9 %
Phrases R	R10 Inflammable. R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion. R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Phrases S	S2 Conserver hors de la portée des enfants. S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux. S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau et savon. S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S63 En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

Références (législation/réglementation)	<p>Conformément à la Directive 91/155/EC de l'UE modifiée par la Directive 2001/58/EC.</p> <p>Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006</p> <p>Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II: Fiches de données de sécurité.</p> <p>Règlement sur les déchets dangereux (CED).</p> <p>ADR/RID 2009</p> <p>Valeur limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. INRS 2007.</p> <p>Fiche de données de sécurité établie sur la base des informations fournies par le fabricant.</p>
--	---

16. Autres informations

La liste des phrases R pertinentes (visée aux points 2 et 3).	<p>R10 Inflammable.</p> <p>R11 Facilement inflammable.</p> <p>R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.</p> <p>R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.</p> <p>R23/25 Toxique par inhalation et par ingestion.</p> <p>R34 Provoque des brûlures.</p> <p>R36 Irritant pour les yeux.</p> <p>R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.</p> <p>R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.</p> <p>R41 Risque de lésions oculaires graves.</p> <p>R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.</p> <p>R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.</p> <p>R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</p>
Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité	Données de sécurité auprès du fournisseur de date: 2009/04/15
Notes du fournisseur	Les informations contenues dans ce document doivent être disponibles pour toute personne manipulant le produit.
Vérification de la qualité des informations	Cette fiche de données est certifiée par l'Institut National de Technologie en Norvège, selon ISO 9001:2008.
Responsable de fiche de données de sécurité	Maritim Consultants AS